

Faites passer ce document à TOUTES les personnes de votre club susceptibles de figurer sur une feuille de match ainsi qu'à vos arbitres clubs (U12).

ATTENTION

- Toutes les personnes inscrites sur une feuille **doivent être affiliées à l'AWBB**
Un membre NON AFFILIE et indiqué sur une feuille de match occasionne, en plus du forfait, d'une forte amende
- Toutes les personnes inscrites sur une feuille **ne peuvent y être inscrite qu'une seule fois**
- Toutes les personnes inscrites sur une feuille **doivent être présentes pendant toute la durée du match**
- Eviter toutes ratures sur les feuilles de matches. **Elles peuvent porter à confusion**
- Les lignes et cases vides des joueurs et assistants coaches doivent être barrées (*un trait – voir exemple feuille*)
- Les feuilles de matches doivent être clôturées après les rencontres par le marqueur et signée par les arbitres.

FEUILLE DE MATCH

Voici ce qu'il est **obligatoire** d'indiquer sur la feuille de match **lors de chaque rencontre**. Ceci doit être fait avant la rencontre donc vous n'avez pas d'excuses pour un ou des oublis éventuels.

Vous devez être présent, au minimum 30 minutes avant le match, ce qui vous laisse le temps de préparer la feuille lorsque vous êtes à domicile, vous devez ensuite la donner à l'adversaire pour qu'il puisse lui aussi remplir sa partie. Lorsque vous êtes à l'extérieur, n'attendez pas que l'on vous l'apporte mais cherchez un responsable du club pour vous procurer la feuille et la remplir dans les délais (15 minutes avant le match)
ENSUITE allez trouver le ou les arbitres **15 minutes** avant le match pour lui présenter la feuille de match et les licences de votre équipe (licences avec photos ou avec une pièce d'identité officielle).

En rouge lorsque c'est à domicile - **En bleu** lorsque c'est à l'extérieur. Exemple avec Liège Basket (Il s'agit bien entendu de l'endroit où vous devez remplir et non la couleur de l'écriture !)

Equipe A (domicile) : **RUS FRATIN** ou **Equipe B** (à l'extérieur) : **BC TINTIGNY** (nom du club)

Catégorie ou Division : ex : **POM.D1T3** (Nom de l'équipe **ET** sa série)

Game N° : ex : **561042**

Heure : c'est l'arbitre qui doit l'indiquer

Date : ex : **18/01/2013**

Dans la partie concernant l'équipe :

Equipe A : **RUS FRATIN** **Mat. : 924**

Lic (année de naissance)	Nom (en majuscule <u>et min.</u> initiale Prénom)	N° (par ordre croissant)
04	Jacquemin M.	4
03	Chatelain N.	5
03	Cremer E.	6
ETC...	Nom P.	7

Coach : **Coach A. (415.772)** (n° de licence voir LT en dessous de 20122013)

Dans la partie concernant l'équipe :

Equipe B : **BC TINTIGNY** **Mat. : 1589**

Lic (année de naissance)	Nom (en majuscule <u>et min.</u> initiale Prénom)	N° (par ordre croissant)
03	Dumay A.	4
04	Fastre A.	5
05	Motch R.	6
Etc...	Nom P.	7

Coach : **Coach B. (413.514)** (n° de licence voir LT en dessous de 20122013)

Marqueur **NOM P. (61)** (l'année de naissance)

Chronométrateur **NOM P. (76)** (l'année de naissance)

24" **NOM P. (65)** (l'année de naissance) à partir de MIM

Délégué A **NOM P. (71)** (l'année de naissance) Le délégué **DOIT** être **majeur et affilié à son club**

Délégué B **NOM P. (57)** (l'année de naissance) Le délégué **DOIT** être **majeur et affilié à son club**.

Voici également quelques significations des lettres lors du contrôle de la feuille de match par l'arbitre :

- **L** : absence de licence
- **LC** : absence de licence technique (anciennement LT)
- **A** : absence de certificat médical
- **R** : PC 53 (liste des joueurs) absence de liste ou absence du joueur sur la liste. (uniquement pour les équipes de SENIORS)
- **I** : absence de carte d'identité (si pas de licence photo)

Entraîne un forfait

- **I**
- **R**
- **A** (si c'est le 1er match de la saison du joueur.)
- **L** (si l'absence de licence confirme la **non affiliation**.)

L'arbitre ne peut interdire à une personne (joueur ou autre) de participer à une rencontre.

Indications pour le coach : son n° de licence technique (4-----) (et pas le n° de membre AWBB)

DELEGUES AUX ARBITRES

Les délégués aux arbitres doivent être affectés au club qu'ils représentent.

1. Sous peine de l'amende prévue au TTA :

a) le club visité, ainsi que le club visiteur, devront chacun mettre à la disposition des arbitres, avant le début de la rencontre, un délégué, licencié, majeur, ou joueur majeur non aligné .

Le délégué du club visité ou organisateur doit être présent 30 minutes avant le début de la rencontre afin d'accueillir les arbitres;

b) ces délégués, obligatoirement porteurs d'un brassard aux couleurs du club auquel ils sont affectés, seront continuellement à la disposition des arbitres et ne pourront exercer d'autres fonctions pendant la rencontre;

c) le club visité doit, en outre, prendre toutes dispositions utiles pour obtenir la présence de la police au terrain jusqu'au départ des officiels et des visiteurs. S'il ne parvient pas à obtenir cette présence, il doit y suppléer lui même par l'adoption de toutes mesures utiles à l'effet d'éviter des incidents.

2. Ces délégués auront notamment pour tâches :

a) A l'arrivée des arbitres et au plus tard 30 minutes avant le début de la rencontre, le délégué visité doit leur remettre les clés des vestiaires et les récupérer après le match.

Le délégué visiteur doit se présenter dans le vestiaire des arbitres 15 minutes avant le début de la rencontre;

b) de veiller à la sécurité et au confort des arbitres, des officiels et des joueurs;

c) apporter leur concours à l'expulsion, décrétée par les arbitres, de personnes, soit de la zone neutre, soit dans le public;

d) d'être à même de renseigner les arbitres sur la conduite de leurs propres supporters et faire en sorte que l'identité d'un perturbateur soit immédiatement connue;

e) de prévenir, voire d'empêcher, tout envahissement de terrain, avant, pendant ou après la rencontre.

Si les délégués ne remplissent pas correctement leurs fonctions, l'arbitre peut exiger leur remplacement.

En cas d'incidents, si les délégués ne remplissent pas correctement leurs fonctions, les arbitres peuvent exiger leur remplacement ou arrêter la rencontre s'ils ne trouvent pas de remplaçant.

Outre l'application de l'article PC.49, le forfait de l'une ou de l'autre équipe pourra être prononcé, selon l'article PC.73.

f) Les délégués aux arbitres devront se trouver dans la salle, EN DEHORS du public. Les arbitres pourront exiger que ces délégués se trouvent à une place qui leur sera désignée.

EQUIPE A RUS. FRATIN	EQUIPE B BC TINTIGNY
Catégorie POM. D1T3 Rencontre n° 561042	DATE 19/01/2013 HEURE h
ARBITRE 1 _____	ARBITRE 2 _____

EQUIPE A RUS. FRATIN matr. 924				
Q1	1 2 3 4	Q2	1 2 3 4	<input type="text"/> <input type="text"/>
	fautes		fautes	Temps Morts
Q3	1 2 3 4	Q4	1 2 3 4	<input type="text"/> <input type="text"/>

Lic.	NOM des joueurs	Particip.	n°	Fautes
04	JACQUEMIN M.		7	
03	CHATELIN N.		8	
03	CREMER A.		10	
03	DARGE A.		11	
03	D'HARCHCOUR A.		12	
03	PECHEUR TH.		13	
03	NAESSENS H.		22	
03	THOMAS B.		24	

Coach GUILLAUME JOEL (415772)	
Assistant-coach _____	

EQUIPE B BC TINTIGNY matr. 1589				
Q1	1 2 3 4	Q2	1 2 3 4	<input type="text"/> <input type="text"/>
	fautes		fautes	Temps Morts
Q3	1 2 3 4	Q4	1 2 3 4	<input type="text"/> <input type="text"/>

Lic.	NOM des joueurs	Particip.	n°	Fautes
03	DUMAY A..		4	
04	FASTRE A.		5	
03	MOTCH R.		6	
04	GOEBEL A.		7	
03	POLLEFOORT Q.		9	
03	ARNOULD L.		10	
04	HOYOUX E.		15	

Coach FORGET BERENICE (413514)	
Assistant-coach _____	

EVOLUTION DU SCORE											
A		B		A		B		A		B	
1	1			26	26			51	51		
2	2			27	27			52	52		
3	3			28	28			53	53		
4	4			29	29			54	54		
5	5			30	30			55	55		
6	6			31	31			56	56		
7	7			32	32			57	57		
8	8			33	33			58	58		
9	9			34	34			59	59		
10	10			35	35			60	60		
11	11			36	36			61	61		
12	12			37	37			62	62		
13	13			38	38			63	63		
14	14			39	39			64	64		
15	15			40	40			65	65		
16	16			41	41			66	66		
17	17			42	42			67	67		
18	18			43	43			68	68		
19	19			44	44			69	69		
20	20			45	45			70	70		
21	21			46	46			71	71		
22	22			47	47			72	72		
23	23			48	48			73	73		
24	24			49	49			74	74		
25	25			50	50			75	75	X	X

RESULTAT

1er QUART	A	<input type="text"/>	B	<input type="text"/>
2ème QUART	A	<input type="text"/>	B	<input type="text"/>
3ème QUART	A	<input type="text"/>	B	<input type="text"/>
4ème QUART	A	<input type="text"/>	B	<input type="text"/>
FINAL	A	<input type="text"/>	B	<input type="text"/>

Equipe GAGNANTE : _____

<u>Signature ARBITRE 1</u>	Signature du COACH <i>en cas de contestation</i>
----------------------------	---

Les joueurs inscrits sur la feuille doivent **au moins DEBUTER** un des trois premiers quarts ; le joueur qui monte au jeu après un temps mort, est répertorié par une simple croix NON entourée dans la colonne adéquate, ce qui signifie qu'il N'A PAS DEBUTE le quart auquel il participe.

MARQUEUR **THIRY MICHEL (46)**
 CHRONOMETREUR **JACQUEMIN J F (71)**
 DELEGUE A **THOMAS JEAN FRANCOIS (71)**
 DELEGUE B **SOMMELETTE C (74)**

NOMBRES DE RATURES	A	<input type="text"/>	B	<input type="text"/>
	FRAIS	ARBITRE 1		ARBITRE 2
INDEMNITES	9,00 €			€
TOTAL	9,00 €			€